

Avis de constitution

SOCIETE « COSY BON SERVICE » en abrégé « CBS »

Siège ABIDJAN PORT BOUET, QUARTIER MARCHÉ DE
NUIT. LOT 420 ; ILOT 18 ; SECTION : HK ; PARCELLE : 52,
Lot 420, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSY BON SERVICE » en abrégé «
CBS »

Objet : • VENTES DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTO
• COMMERCE GÉNÉRAL, COMMERCE DE GRAVIER,
SABLE ET CIMENT

• TRANSPORT, BTP, GESTION IMMOBILIÈRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET, QUARTIER MARCHÉ DE
NUIT. LOT 420 ; ILOT 18 ; SECTION : HK ; PARCELLE : 52,
Lot 420, Ilot 18

Dirigeant(s) M BONKOUNGOU IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09734 du 16/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57022/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

